

Gouvernement du Québec
Cabinet de la vice-première ministre,
ministre des Ressources naturelles et de la Faune,
ministre responsable du Plan Nord
et ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



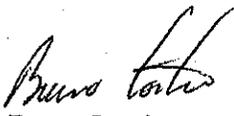
Québec, le 4 novembre 2009

Madame Anik Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

Suite au dépôt d'une pétition par le député de Chambly concernant la construction d'un poste de transformation d'électricité à Saint-Bruno-de-Montarville le 7 octobre dernier, je vous fais parvenir la réponse à la pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8. R.A.N.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Bruno Lortie
Directeur de cabinet

Projet de construction du poste de la Rive-Sud à 315-25 kV et de sa ligne d'alimentation à 315 kV

Hydro-Québec doit construire un nouveau poste à Saint-Bruno-de-Montarville, près du croisement de l'autoroute 30 et de la route 116, afin de répondre à la demande croissante dans cette municipalité et améliorer la sécurité de l'alimentation électrique, en lien avec le développement que connaît ce secteur de la Montérégie.

Hydro-Québec a entrepris des études visant à identifier l'emplacement de poste et le tracé de ligne de moindre impact. Ces études préliminaires couvrent les volets technique, économique, environnemental et social.

La prise en compte du schéma d'aménagement en vigueur ainsi que la consultation publique font partie de la démarche d'entreprise dans tous les projets de cette envergure.

Cette démarche comprend :

- des inventaires des milieux naturel et humain dans une zone d'étude propre au projet;
- l'identification et la comparaison des différentes options en respectant le schéma d'aménagement et les plans d'urbanisme;
- le choix de la solution de moindre impact, c'est-à-dire celle qui répond le mieux aux quatre volets mentionnés plus haut.

Hydro-Québec évalue actuellement les différentes options possibles pour l'installation du nouveau poste à Saint-Bruno. Quatre sites avaient d'abord été identifiés. Deux nouveaux sites ont été soumis par le comité de citoyens et sont aussi étudiés par Hydro-Québec.

La démarche est encore au stade préliminaire. Aucune décision n'a été prise quant au choix du site qui sera retenu.

Hydro-Québec est en contact avec les citoyens concernés de manière active et constructive. Elle tiendra aussi d'autres séances de consultation.

L'objectif de l'entreprise est d'assurer l'acceptation sociale de son projet dans le milieu d'accueil.